

Enquête sur la santé des entrants en prison

Les résultats présentés dans la contribution précédente peuvent être utilement mis en rapport avec les résultats d'une enquête menée récemment par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique du ministère de l'Emploi et de la Solidarité à partir de la fiche type remplie lors de la visite d'entrée des personnes incarcérées. L'enquête sur la santé des entrants en prison a été réalisée au cours d'une période de trois mois (mai, juin et juillet) dans l'ensemble des maisons d'arrêt et quartiers maison d'arrêt des centres pénitentiaires, la durée d'enquête étant modulée selon la taille de l'établissement. Sur cette période, il a été enregistré 10 171 entrées pour lesquelles ont pu être collectées 8 728 fiches, soit un taux de couverture de 86 %.

Un entrant sur trois a déclaré une consommation régulière et prolongée de drogues au cours des 12 derniers mois précédant l'incarcération. 25 % des entrants ont mentionné une utilisation régulière et prolongée de cannabis, 14 % d'opiacés, 9 % de cocaïne ou de crack, 9 % de médicaments utilisés comme une drogue, 3 % des autres drogues (LSD, ecstasy, colle, solvants, etc.). La consommation de plus d'un produit est mentionnée par 15 % des entrants. L'utilisation de la voie intraveineuse au moins une fois dans la vie apparaît dans 12 % des cas et au cours de l'année dans 6 % des cas. Parmi les entrants, une proportion de 6 % suivaient un traitement de substitution au Subutex® et moins de 1 % à la méthadone.

En ce qui concerne les autres substances psychoactives, il ressort de l'enquête que 33 % des entrants déclaraient avoir une consommation excessive régulière (supérieure ou égale à 5 verres par jour) et/ou discontinuée (supérieure ou égale à 5 verres consécutifs au moins une fois par mois). 10 % des entrants buvaient en excès régulièrement et 6 % associaient consommation excessive régulière et discontinuée. Sur cinq personnes arrivant en prison, près de quatre fumaient et près d'une consommait tous les jours plus de vingt cigarettes. Près d'un entrant sur cinq disait suivre un traitement par médicaments psychotropes, essentiellement des anxiolytiques ou des hypnotiques.

L'enquête montre enfin que 28 % des entrants consommaient au moins deux des produits psychoactifs mentionnés plus haut (en ne retenant pour le tabac que les consommations supérieures à 10 cigarettes par jour). La moitié d'entre eux associaient alcool et drogue, type de polyconsommation la plus fréquente. 43 % des consommateurs de drogues dures avaient une consommation d'alcool excessive et 30 % fumaient plus de 20 cigarettes par jour.

Les femmes incarcérées, qui ne représentaient que 5 % des entrants de l'année 1997, étaient moins souvent consommatrices de cannabis (15,7 %) que les hommes (26 %) mais plus souvent d'héroïne, de morphine ou d'opium (16,7 % contre 14,3 % pour les hommes), et à peu près autant de cocaïne et de crack (8,6 % contre 9 %). Elles ont eu autant recours que les hommes à l'injection durant les douze derniers mois avant l'incarcération, mais ont pratiqué l'injection au moins une fois nettement plus souvent que les hommes (15,8 % contre 11,6 %). Elles étaient plus nombreuses à suivre un traitement de substitution à l'entrée en prison.

Les femmes étaient un peu moins consommatrices de cigarettes que les hommes, beaucoup moins d'alcool et déclaraient nettement plus souvent que les hommes un traitement en cours par psychotropes.

Les mineurs étaient presque aussi nombreux que les hommes adultes à fumer du cannabis (24 %). Près de 5 % d'entre eux ont déclaré consommer des opiacés. On peut également noter, chez les mineurs, la forte proportion de fumeurs de 6 à 20 cigarettes par jour (59 %), la proportion importante de consommateurs discontinus d'alcool (11,7 % déclarant une consommation supérieure ou égale à 5 verres consécutifs au moins une fois par mois). Le recours aux médicaments psychotropes est déclaré par 4,5 % des mineurs. Les mineurs représentaient un peu moins de 5 % des entrants en prison de 1997.

Pour en savoir plus :

MOUQUET (M.-C.), DUMONT (M.), BONNEVIE (M.-C.), *La santé à l'entrée en prison : un cumul des facteurs de risque*, Études et résultats n° 4, janvier 1999, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Approche ethnographique de la consommation de cannabis en banlieue parisienne

**Sylvain Aquatias*

Fumer du cannabis dans une cité de banlieue

En fin d'après-midi, dans une cité, il y a toujours quelques jeunes. Dans les halls d'immeuble ou les cages d'escalier, sous les arbres ou adossés à une voiture, ils discutent à grand renfort de gestes. Le spectacle qu'ils offrent ainsi aux passants ou aux habitants laisse à penser qu'ils s'exposent aux regards, ne cachant rien de leurs activités. Les dealers qui, accompagnés de leurs chiens, vendent leurs barrettes dans les endroits publics ne semblent pas plus se cacher. Le cannabis est-il devenu si banal que l'on puisse se permettre de le vendre et d'en user en public ?

Encore faudrait-il savoir de quel public il s'agit. Si quelques jeunes fument sur le perron d'un immeuble où quelques-uns d'entre eux vivent et qu'un voisin habitant le même bâtiment arrive, on verra parfois les joints disparaître en quelques secondes. Si l'on continue à fumer sans scrupules devant certaines personnes, pour rien au monde l'on n'acceptera d'être vu par d'autres.

Les joints sont roulés le plus discrètement possible, avec rapidité, et de façon à ce qu'ils ressemblent le plus possible à une cigarette. Si l'on doit partager, on donne une boulette de cannabis pour que le quémandeur se roule sa propre cigarette plutôt que de lui tendre la sienne. C'est qu'ici les mauvaises réputations désignent vite à l'opprobre des habitants celui que l'on voit fumer du cannabis. Or, s'il est une chose à laquelle les jeunes et les moins jeunes tiennent, c'est bien à l'image que leurs parents ont d'eux. Les rumeurs se propagent vite et qui sait ce que les parents pourraient apprendre de la bouche d'un voisin ? S'ils craignent l'intervention de la police, ce n'est pas tant du fait des risques encourus parce que les forces de l'ordre pourraient faire irruption au domicile familial. Aussi se cache-t-on des voisins susceptibles de parler avec sa famille et fume-t-on plus volontiers dans des endroits publics, là où il est improbable que l'on rencontre quelqu'un de connu.

Dans la cité, il est nécessaire de se protéger des rumeurs qui pourraient désigner les jeunes comme des « drogués ». Peut-être les parents ne sont-ils dupes qu'en partie, mais tant qu'ils n'ont pas de preuves, les enfants peuvent toujours nier.

D'ailleurs, comment ces parents auraient-ils envie d'entendre confirmer les discours politico-médiatiques qui les désignent trop souvent comme de mauvais parents, démissionnaires, incapables d'éduquer leurs enfants ? Et comment les enfants pourraient-ils ne pas tenter de cacher aux parents leurs déviances, sachant l'importance que ces derniers accordent à leur éducation ? Il y a là une impossibilité à communiquer qui creuse l'écart entre les générations, sans que l'amour – filial ou parental – se tarisse.

Pourtant, des rumeurs et des réputations parcourent sans cesse les rues des cités, condamnant à tort ou à raison les familles pour leurs carences éducatives. Puisque les familles des cités sont condamnées comme un tout par les médias, les politiciens et les discours courants, chacune essaie de se démarquer des autres. En accusant les autres de ne pas s'occuper de leurs enfants comme il faudrait, les parents essaient surtout de marquer leur différence en affirmant qu'eux, ils sont attentifs et s'occupent bien de leurs enfants. Se construit ainsi une forme de contrôle social, chacun surveillant les enfants de l'autre en même temps que les siens depuis les fenêtres des appartements. Et c'est pourquoi les jeunes, naviguant d'un bâtiment à un autre, fument plus ou moins ouvertement selon qu'ils savent pouvoir être observés.

Mais les jeunes ne pourraient-ils alors, tout simplement, se conformer aux désirs parentaux ? Certains le font, bien sûr. Mais pour beaucoup, concilier l'idéal des parents et la réalité vécue est tout simplement impossible. Les parents ont vécu dans une société où le travail était tout. Et même ceux qui sont devenus chômeurs ressentent tellement la disqualification sociale que leurs enfants connaissent bien la valeur de l'emploi – quand bien même n'auraient-ils jamais vu leurs parents travailler.

Mais ils connaissent aussi la réalité, celle de l'absence d'emploi, de l'échec scolaire, du racisme ordinaire, des contrôles au faciès. Les jeunes fument leurs premiers joints avec des copains, à l'école ou dans un hall de la cité, mais leurs pratiques restent souvent occasionnelles. S'ils sont déjà en échec scolaire, peut-être les sociabilités juvéniles et l'euphorie des joints pourront-elles accélérer le processus. Mais, tôt ou tard, ils vont quitter l'école. Ils entrent alors dans une longue période où ils ne disposent d'aucun statut social, ni même des revenus qui permettraient d'acquiescer une apparence valorisante. Ils traînent à partir du début de l'après-midi, s'ennuyant, discutant des mêmes sujets éculés ou gardant obstinément le silence. Ils restent souvent dans la cité, désœuvrés et ayant perdu toute perspective d'avenir. C'est à ce moment que commencent les vraies consommations. Ceux qui ne fumaient que de manière ponctuelle entament des consommations quotidiennes. Certains commencent à vendre du cannabis avant de fumer et ne fument alors que parce qu'ils en ont à disposition.

Situations d'excès

La plupart essaient de garder la face, quand bien même ils usent et abusent du cannabis. Ils relaient entre eux le contrôle social que les familles exercent dans la cité les unes sur les autres. Il ne s'agit pas alors seulement de se cacher pour rouler et fumer, mais aussi de ne pas montrer par son comportement que l'on a trop fumé. Que l'un d'entre eux ait les yeux trop rouges ou soit trop exubérant, il se fera tancer par ses camarades.

Ce contrôle n'empêche pourtant pas les situations d'excès, qu'elles soient collectives ou individuelles. Collectives, elles peuvent naître de l'ennui ou d'une situation festive. Dans le premier cas, les jeunes désœuvrés se retrouvent au début de l'après-midi et fument sans discontinuer. L'excès leur est d'autant plus facile qu'il est collectif et que tous sont dans un même état.

Dans le second cas, c'est le soir que des jeunes se rencontrent. Souvent, rien ne laisse présager une soirée d'excès. Soit que certains aient un bon cannabis – de la « bombe » – et que tout le monde se laisse aller, soit que passe un gars que l'on n'a pas vu depuis longtemps, soit que simplement, tous soient de bonne humeur pour une raison ou une autre. La soirée se passe alors à tirer sur les « pétards », dans une joyeuse ambiance.

Dans les deux cas, ces séances d'excès collectifs ont le plus souvent lieu dans des endroits fermés, caves ou locaux récupérés, parfois – mais plus rarement – appartements. C'est aussi parce qu'on échappe aux regards de la cité qu'on peut se laisser aller. Cependant, il arrive que des situations d'ennui soient si fortes que la prudence la plus élémentaire n'est plus respectée.

Enfin, il arrive que les situations d'excès soient individuelles. Il se peut alors qu'elles soient simplement ponctuelles, liées à un événement déterminé. Un gars qui a eu un problème va fumer avec excès pour essayer de ne plus y penser ou simplement pour se détendre. Mais parfois aussi les situations deviennent intenable. C'est le cas quand la réputation d'un jeune se dégrade au point que se cacher n'a même plus d'intérêt. La disqualification est si forte que les pratiques d'excès deviennent courantes et s'ancrent dans le quotidien. Elles peuvent par ailleurs ne plus seulement concerner le cannabis.

Usages du cannabis et situations sociales

Si les situations décrites ici concernent des jeunes désœuvrés et sans perspectives d'avenir, les usages, sinon intensifs, à tout le moins quotidiens, de cannabis concernent aussi des jeunes qui travaillent et qui sont relativement insérés dans la société.

Les usages de certains d'entre eux sont tout aussi conséquents que ceux de leurs camarades désœuvrés. Souvent leur consommation est adaptée aux temporalités de leurs activités. Ils ne fument que le soir, en sortant du travail. Mais ils peuvent alors fumer beaucoup. De plus, ils ont souvent accès à un cannabis à plus fort taux de principe actif : relativement mobiles, ils se tiennent au courant des « bons plans », c'est-à-dire des endroits où trouver un produit qui leur convienne. En fait, le taux de principe actif des résines dont ils se servent est en moyenne double de celles auxquelles accèdent les jeunes désœuvrés. Ces derniers restent dans le marché local du cannabis et se déplacent peu, ayant intérêt à rester intégrés dans le cycle de services et d'échanges de la cité.

Il devient alors nécessaire de s'interroger sur ce qui fait que des personnes ont une consommation importante de cannabis alors qu'elles ont des situations sociales totalement différentes.

Parmi les personnes qui ont une situation professionnelle stable et une vie familiale, celles qui sont dans des situations de consommation importante, sont confrontées, d'après nos observations, dans leur vie professionnelle et familiale à de fortes tensions. On trouve ainsi des jeunes dans des situations professionnelles précaires alors qu'ils ont une famille à nourrir, des personnes en promotion sociale doutant de leurs capacités, etc. De même, parmi les personnes en situation d'indétermination sociale, celles qui consomment de manière importante et prolongée sont aussi celles qui, dans la cité, sont soumises aux plus fortes tensions sociales, qu'elles aient des problèmes de réputation, des suivis judiciaires, des problèmes familiaux...

L'usage de cannabis ne paraît jamais irréversible : les consommations augmentent ou diminuent, se régulent ou deviennent abusives, s'arrêtent aussi parfois. Bien davantage que de problèmes éducatifs ou de démission parentale, ce dont il est question ici, c'est de la place que les fumeurs occupent dans la société (ou, plus exactement du sentiment qu'ils ont de n'occuper aucune place). Il s'agit là d'un des éléments qui permet de comprendre l'intensité de certains usages. Mais l'intégration professionnelle ne suffit pas toujours à résorber des usages très conséquents, puisqu'elle est susceptible de faire naître des tensions importantes. Les différents usages du cannabis suivent les méandres des trajectoires particulières, dans la désinsertion comme dans l'insertion, même si, pour les jeunes que nous avons rencontrés, de longues périodes de stagnation sociale naissant d'un contexte socio-économique précis, favorisent des consommations plus fortes.

Repères méthodologiques

Pour effectuer cette recherche de type ethnographique, nous nous sommes intégrés à des groupes de jeunes consommant du cannabis dans des cités situées dans la Seine-Saint-Denis.

Nous avons travaillé sur une dizaine de cités, deux d'entre elles ayant été davantage investies. Si, dans les deux cités où nous avons davantage travaillé, nous avons pu rencontrer une quarantaine de jeunes, nous avons croisé de manière ponctuelle une bonne centaine de jeunes. Nous avons essentiellement rencontré des jeunes hommes de vingt à trente ans. Les cités présentent, pour la plupart, tous les caractères de la ségrégation urbaine (éloignement des centres-villes et des équipements collectifs, dégradation des bâtiments, grande pauvreté et stigmatisation sociale, etc.).

Nous sommes restés avec les jeunes durant de longues soirées, écoutant, discutant et regardant. Nous avons ainsi pu disposer d'informations sur les modes de consommation, les transactions et le marché du cannabis, le contrôle social local et, plus généralement, le contexte et les conditions de vie de ces jeunes. Les observations ont eu lieu essentiellement dans les entrées des immeubles, parfois dans des locaux, des caves ou des appartements. Elles ont été complétées par des entretiens chaque fois que cela a été possible. Enfin, nous avons recueilli un certain nombre d'échantillons, lesquels ont été pesés et analysés. Ces analyses nous ont permis de mieux comprendre le rapport entre qualité, quantité et relations sociales dans le marché du cannabis en banlieue. Les échantillons ont été analysés par le professeur Gilbert Fournier du laboratoire de pharmacognosie de l'université de Chatenay-Malabry.

La recherche a duré d'octobre 1994 à février 1997. Nous avons été présents sur les cités environ deux soirs par semaine pendant toute cette période. L'enquête de terrain a été réalisée avec Hamed Khedim.

Cette recherche a été financée par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et la Délégation générale de lutte contre la drogue et les toxicomanies.

Pour en savoir plus :

■ AQUATIAS (A.), KHÉDIM (H.), MURARD (N.), GUENFOUD (K.), avec la collaboration de FOURNIER (G.), *L'usage dur des drogues douces, recherche sur la consommation de cannabis dans la banlieue parisienne, Rapport de recherche MILDTI/MESR, 1997.*